

PROVINCE DE QUÉBEC38^E LÉGISLATURE1^{RE} SESSION**QUÉBEC, LE 12 JUIN 2008**

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 12 juin 2008

Aujourd'hui, à treize heures quarante-deux minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants:

- n° 54 Loi modifiant la Loi sur la police et d'autres dispositions législatives
- n° 55 Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives
- n° 63 Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne
- n° 72 Loi sur la protection sanitaire des cultures
- n° 81 Loi portant sur la modernisation de la gouvernance de La Financière agricole du Québec
- n° 82 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.